

Septembre 2024

Objet : Assemblée générale des parents

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 47 de la *Loi sur l'instruction publique*, vous êtes convoqués à une assemblée générale des parents. Cette assemblée vous permet d'élire les représentants des parents au conseil d'établissement de l'école et au comité de parents du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy.

Afin de vous renseigner sur nos réalisations, nous vous présenterons notre rapport annuel 2023-2024. De plus, nous vous informerons des grandes orientations pour l'année 2024-2025 ainsi que les moyens choisis afin d'atteindre nos objectifs.

Ordre du jour

Assemblée générale des parents,
qui aura lieu le mercredi 4 septembre 2024, à 18 h,
à la salle Pierre-Lafontaine

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue;
2. Nomination d'un ou d'une secrétaire d'assemblée;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du compte rendu de la dernière assemblée générale;
5. Rapport annuel 2023-2024;
6. Projet éducatif;
7. Explication sur la composition et les fonctions :
 - 7.1. Au conseil d'établissement;
 - 7.2. Au comité de parents;
8. Élections au conseil d'établissement et au comité de parents;
 - 8.1. Nomination d'un président d'élection;
 - 8.2. Nomination de deux scrutateurs;
 - 8.3. Procédure pour la mise en candidature;
 - 8.4. Postes à pourvoir au conseil d'établissement;
 - 8.5. Élection des parents au conseil d'établissement;
 - 8.6. Élection de deux parents substitués au conseil d'établissement;
 - 8.7. Parmi les parents membres du conseil d'établissement, l'assemblée générale élira ses représentants au comité de parents;
9. Affaires nouvelles :
 - 9.1. _____
 - 9.2. _____
 - 9.3. _____
10. Clôture de l'assemblée générale.

Nous vous remercions à l'avance de votre participation à cette assemblée.



Gilles Matteau
Président

Michèle Héon
Directrice